



CORSAIR

Elections professionnelles

CSE du 3 au 15 juillet 2024

Les thématiques abordées par votre section UNSA CORSAIR CSE 2024-2028 :

- rattrapage salarial sur les 5 dernières années (indice INSEE)
- Négociations Obligatoires calquées sur le coût de la vie
- composition équipage : retour à 9 PNC par vol
- revalorisation de l'ensemble des indemnités repas en escale
- revalorisation des primes de montées au terrain
- dotation de matériel informatique et téléphonique pour chaque Personnel Navigant
- renégociation de l'accord lié au départ en cas d'inaptitude médicale
- renégociation de l'accord lié au départ en cas de restructuration
- renégociation de l'accord d'intéressement et participation aux bénéfices
- diffusion du planning à 60 jours

La liste n'est pas exhaustive et confirmons que toutes nos demandes sont réalistes, pour exemple :

- **diffusion du planning à 2 mois** : de nombreuses compagnies aériennes diffusent le planning à 60 jours à l'ensemble du Personnel Navigant ; preuve qu'il n'est pas nécessaire d'organiser des Jeux Olympiques pour ce faire...

- **accord d'intéressement** : en cas de (rares) bénéfices, l'accord actuellement rédigé stipule que la prime est systématiquement versée au Personnel Sol, ce qui n'est pas le cas pour le Personnel Navigant qui doit, en sus, obtenir un taux de satisfaction clientèle « satisfaisant », faute de quoi la prime ne lui sera pas versée....Inadmissible pour l'UNSA !

Capital de la compagnie CORSAIR : nous remercions les nombreux salariés qui nous font part de leur inquiétude sur le sujet (faute de communication de l'actuel CSE) et de leur soutien sur la thématique que votre équipe UNSA a abordé sur son précédent tract syndical.

L'UNSA dit STOP aux signatures de complaisance !

**Qui mieux que VOUS peut prendre
les bonnes décisions ?**

UNSa : Union Nationale des Syndicats autonomes

Vos candidats aux élections professionnelles 2024.

UNSA aérien-SNMSAC 17, rue Paul Vaillant-Couturier BP 32, 94311 Orly Cedex